

Renouvellement partiel du Conseil de PIUT 16
Collège Usager(ère)s
Scrutin du 24 janvier 2022
Proclamation des résultats

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.719-12, D.719-1 à D.719-40 ;
 Vu la délibération n°30-11-2020 du Conseil d'administration de l'université de Poitiers en date du 30 novembre 2020, portant élection de Madame Virginie LAVAL à la Présidence de l'université de Poitiers ;
 Vu l'arrêté n°DS 15-12-2020-12 en date du portant délégation de signature, Monsieur Przemyslaw SOKOLSKI, Directeur des affaires juridiques, Monsieur Gilles MIRAMBEAU, Directeur général des services, Services centraux – Processus électoraux ;
 Vu l'arrêté électoral n°2021-12-22-01 du 22 décembre 2022 portant renouvellement partiel de l'IUT 16 ;
 Vu les Statuts de l'IUT 16 ;
 Vu les procès-verbaux établis par le Président du bureau de vote en date du 24 janvier 2022 ;
 Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du 26 janvier 2022.

Article 1er : Le Comité électoral consultatif examine les résultats du scrutin :

Nombre de sièges à pourvoir	5
Nombre d'électeur(ice)s inscrit(e)s	600
Nombre de votant(e)s	92
Nombre de bulletins blancs ou nuls	11
Suffrages valablement exprimés	81

Répartition des sièges

Listes	Nb de voix	%	Voix / quot	Sièges iers	Restes	Sièges suppl.	Total Sièges
Vive l'IUT	81	100,0%	5,00	5	0,00		5
Total	81						5
Sièges pourvus				5		0	
Sièges restant à pourvoir				0		0	
Quotient électoral				16,20			

Article 2 : Le Comité électoral consultatif rend l'avis suivant :

Proposition d'attribution des sièges à :

Listes	Titulaires	Suppléant(e)s
Vive l'IUT	Ines LAGHECHIM	Clément NIVEAU
Vive l'IUT	Pierre LUC	Fikasana Milamina RANDIMBIARISON
Vive l'IUT	Célia CHALABERT	Matéo LABORDE
Vive l'IUT	Emilien ALEXANDRE	Déborah OVIEVE
Vive l'IUT	Lucie AYMARD	Théo BOURDIN

Article 3 : Proclamation – Election :

Le Président de l'Université de Poitiers proclame élu(e) le(s) candidate(s) désigné(e)s à l'article 2.

Article 4 : Affichage – Publication :

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'UFR/Institut et publiés au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 26 janvier 2022.

La Présidente de l'Université de Poitiers

Virginie LAVAL

P/le Président de l'université
 et par délégation,
 Le Directeur des affaires juridiques

Przemyslaw SOKOLSKI

